

Fiche projet Médecin généraliste à exercice partagé Ville-établissement de santé

Cette fiche projet s'inscrit dans le cadre du volet 1 de la mesure « 400 postes de Médecins généralistes dans les territoires prioritaires (Instruction N°DGOS/DIR 2019/27 du 01/02/2019) »

Structure ambulatoire	Etablissement de santé
Cabinet médical 18 Place du 18 octobre 28200 CHATEAUDUN Contact : Dr Bertrand JOSEPH bertrand.joseph28@orange.fr Tel : 06.24.45.23.88	Centre hospitalier de Châteaudun Service de médecine et de SSR Route de Jallans 28200 CHATEAUDUN direction@ch-chateaudun.fr T°: 02.37.44.40.03

Présentation du Projet

1- Descriptif synthétique du projet porté par l'établissement de santé et la structure ambulatoire

Mise en place d'un poste partagé entre le secteur sanitaire (service de médecine et SSR) du centre hospitalier de Châteaudun et la médecine libérale, soit en installation libre soit en rapport avec la structure de soins coordonnés.

2. Présentation de la structure ambulatoire

- Représenté par : Dr Bertrand JOSEPH, MG, coordonnateur médical, Président de la CPTS Sud 28
- SIRET : 840 548 119 000 14
- Adresse : 18 Place du 18 octobre 28200 CHATEAUDUN
- Interlocuteur de la structure libérale ambulatoire (Nom, prénom, mail, téléphone) : Dr Bertrand JOSEPH – Mail : bertrand.joseph28@orange.fr – Tel : 06.24.45.23.88

Description De la structure ambulatoire

✓ Les 8 structures de soins regroupés sur le territoire de la CPTS Sud 28 :

- ♦ MSP de Châteaudun : **35** professionnels de santé
- ♦ Centre de santé municipal de Châteaudun : **5** professionnels de santé
- ♦ MSP de Bonneval : **9** professionnels de santé
- ♦ MSP de Cloyes sur le Loir : **14** professionnels de santé
- ♦ Pôle de santé de Civry : **3** professionnels de santé
- ♦ Maison médicale de Brou : **9** professionnels de santé

	<ul style="list-style-type: none"> ♦ Maison médicale d'Orgères en Beauce : 7 professionnels de santé ♦ Maison médical d'Yèvres : 5 professionnels de santé ✓ L'ensemble des MG en installation individuelle sur le territoire, soit 15 MG sur les 33 du territoire de la CPTS
<p>Description du territoire</p>	<p><u>La CPTS Sud 28 :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • s'étend sur 5 secteurs : Bonneval, Brou, Cloyes sur le Loir, Orgères en Beauce et Châteaudun • regroupe près de 55 000 habitants sur 64 communes, • est dotée d'un réseau routier (A10, N10) et ferroviaire • se situe à moins de 100 km du CHU de Tours • dispose sur son territoire : <ul style="list-style-type: none"> - d'un hôpital et d'un hôpital spécialisé - de 3 SSIAD - d'un CMP et de 3 équipes spécialisées Alzheimer - d'un cabinet de radiologie - d'un laboratoire de biologie médicale
<p>Positionnement de la structure ambulatoire dans son territoire</p>	<p>La CPTS Sud 28 est organisée en réseau de soins coordonnés autour d'un projet de santé décliné en 8 fiches actions.</p> <p>Elle est structurée par secteur avec des référents et par thématiques avec des co-animateurs de groupe de travail.</p>
<p>Projet médical de la structure ambulatoire</p>	<p><u>Les 8 axes de travail de la CPTS sud 28 :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> → <u>Améliorer la communication entre acteurs de santé :</u> la CPTS Sud 28 est dotée d'un réseau social d'entreprise → <u>Améliorer la gestion des troubles du comportement et/ou psychiatrique :</u> la CPTS sud 28 travaille avec l'hôpital spécialisé Henri Ey, la Maison de l'Autonomie 28 et des partenaires (CMP adultes et enfants, ARS, URPS, ...) → <u>Améliorer la gestion à domicile des situations complexes, fin de vie, ... :</u> la CPTS Sud 28 travaille avec la Maison de l'Autonomie 28, l'hôpital de Châteaudun, le service d'hospitalisation à domicile, les EHPAD, l'équipe d'appui aux soins palliatifs, les services de soins infirmiers à domicile → <u>Améliorer l'organisation des entrées/sorties d'hôpital, de clinique :</u> la CPTS Sud 28 collabore avec les hôpitaux et cliniques du département, la CPAM, la MSA et l'ARS sur cette thématique → <u>Organisation des entrées et sorties des urgences de l'hôpital :</u> action menée en lien avec les hôpitaux et cliniques du territoire de la CPTS → <u>Améliorer le parcours du patient :</u> coordination de la prise en charge des astreintes de kiné respiratoire de novembre à mars pour les enfants

	<p>→ Améliorer la prévention : développer des actions de prévention en santé publique sur les 5 secteurs de la CPTS Sud 28</p> <p>→ Améliorer la démographie médicale des professionnels de santé :</p> <ul style="list-style-type: none"> - augmenter le nombre de maîtres de stage universitaire - améliorer l'accueil des internes (logement, lieu de stage) - informations auprès des internes sur l'aide et le soutien à l'installation - organiser des réunions d'information pour les professionnels de santé voulant s'installer en présence de la CPAM 28, le Conseil Départemental 28, d'un expert comptable, d'un informaticien, de professionnels de santé installés
<p>Contribution attendue du médecin à la mise en œuvre de ce projet médical</p>	<ul style="list-style-type: none"> - intégration du MG dans le projet de santé de la CPTS sud 28 - ouverture d'une patientèle sans médecin traitant - participation au développement de la télémédecine : <ul style="list-style-type: none"> • Télé expertise/télé consultation en dermatologie, néphrologie, psychiatrie - participation à la réflexion sur l'organisation des soins non programmés sur le secteur de la CPTS sud 28
<p>Statut proposé et modalités de rémunération</p>	<ul style="list-style-type: none"> - installation libérale ou médecin assistant => statut variant en fonction du lieu d'installation - mise à disposition d'un cabinet équipé : <ul style="list-style-type: none"> • Mobilier • Equipement médical • Poste informatique • Logiciel métier • Lecteur de carte vitale • Secrétariat selon la structure retenue pour l'installation - rémunération à l'acte
<p>Perspectives d'une poursuite de la collaboration au-delà des deux ans</p>	<ul style="list-style-type: none"> - remplacements fixes en structure ou mobiles auprès de différents MG du territoire pendant périodes de congés, formation, etc... - installation / collaboration => taux d'activité à déterminer selon souhait avec ou sans complément d'activité hospitalière - poursuite temps partagé structure hospitalière/ambulatoire

2- Présentation de l'établissement de santé

- Représenté par : Anne CONSTANTIN
- Adresse : CH CHATEAUDUN ROUTE DE JALLANS 28200 CHATEAUDUN
- Responsable du service :

Description de l'ES	<p>Secteur médico social de 235 lits Ehpad dont 4 temporaires. UHR sanitaire de 12 lits et USLD de 28 lits</p>
Projet d'établissement (éléments relatifs à l'articulation avec la ville)	<p>Objectifs de développer les liens hôpital ville Favoriser la participation des médecins libéraux à la prise en charge des résidents Notamment par la mise en place de postes à exercice mixte Le projet d'établissement en cours d'écriture développera ces points.</p>
Description du Service de rattachement du médecin au sein de l'ES	<p>Pole Médico Social décrit plus haut</p>
Description de l'activité qui sera confiée au médecin au sein de l'établissement	<p>Médecin coordonnateur</p>
Rémunération	<p>Rémunération statutaire : En fonction de l'expérience du candidat sur la base du 4^{ème} échelon PH+10% statut praticien contractuel</p>
Perspectives d'une poursuite du salariat au-delà des deux ans	<p>Si volonté commune, possibilité de poursuivre et de voir l'activité évoluer (ex prise en charge urgences/ participation astreinte hospitalière etc)</p>

Contacts

Etablissement de santé Secrétariat de Direction au 02.37.44.40.03 ou à l'adresse suivante : direction@ch-chateaudun.fr

Structure ambulatoire : Dr Bertrand JOSEPH - bertrand.joseph28@orange.fr - Tel : 06.24.45.23.88

ARS Centre Val de Loire, Délégation départementale 28